



ACCUEIL ET PRESENTATION

Michel SCHELLER

*Président de l'Association aéronautique et astronautique de France
(3AF)*

L'actualité nous est très favorable pour tenir ce colloque. Les drones dits civils qui, pour certains, font partie de la panoplie mise en œuvre pour traiter des questions de sécurité, ont aujourd'hui pénétré notre quotidien. Lorsque Philippe Cazin a eu l'idée de ce colloque, Philippe Couillard et moi-même avons applaudi avec enthousiasme. Philippe Cazin, sans doute, n'avait qu'une vision imprécise de la tâche que représentait son projet. Il est récompensé aujourd'hui par l'assistance venue en grand nombre. Le sujet est suivi de très près par l'institution, en particulier la Direction générale de l'aviation civile, mais pas seulement. Nous nous devons d'en saluer le Directeur général Patrick Gandil qui a grandement aidé à structurer une manifestation dont je me doute qu'elle fournira des enseignements importants aux participants. L'implication de la société savante, en particulier, à travers sa commission technique drones, permet de saisir les perspectives technologiques mises en œuvre et les perspectives technologiques à moyen terme, enrichies par les apports des utilisateurs. Enfin, l'Académie, par sa réflexion, sa vision sur le futur, apporte à la manifestation une dimension essentielle, que les philosophes appellent sagesse. Dès lors, je suis persuadé que les deux journées consacrées aux drones civils seront d'une grande intensité, d'une grande richesse, richesse à laquelle vous contribuerez par votre participation active.